

Résultats statistiques

Dépenses et investissements dans la construction en 2009 et prévisions pour 2010

Résultats de l'enquête 2009

Introduction

Selon l'enquête annuelle de l'Office fédéral de la statistique (OFS), les dépenses pour les travaux de construction effectués dans le canton de Genève s'élèvent à 2,969 milliards de francs en 2009. Elles accusent un recul de 7,7 % par rapport à 2008, mais se maintiennent à un niveau nominal élevé en comparaison historique. Cette baisse pourrait n'être que passagère puisque les dépenses des projets de construction prévus pour 2010 sont estimées à 3,279 milliards de francs (+ 10,4 % par rapport aux dépenses réalisées en 2009).

Dépenses et investissements à Genève

Le repli des dépenses de construction constaté pour 2009 touche tous les types de travaux : les montants dédiés aux *nouvelles constructions* reculent de 8,8 % et ceux consacrés aux *transformations et aux travaux d'entretien* diminuent de 6,4 %.

Le taux de réalisation calculé en 2009 pour l'ensemble des dépenses s'élève à 82,3 %¹. Ce taux – relativement faible – montre que les prévisions émises en 2008 pour 2009 ont été nettement trop optimistes, même si, globalement, la branche de la construction a traversé la récession de 2009 sans trop de difficultés. Les dépenses prévues en 2009 pour l'année 2010 devraient atteindre 3,279 milliards de francs. Tablant ainsi sur une hausse en 2010 de 10,4 % par rapport aux dépenses engagées en 2009, les entrepreneurs considèrent que la baisse enregistrée en 2009 ne devrait être que passagère.

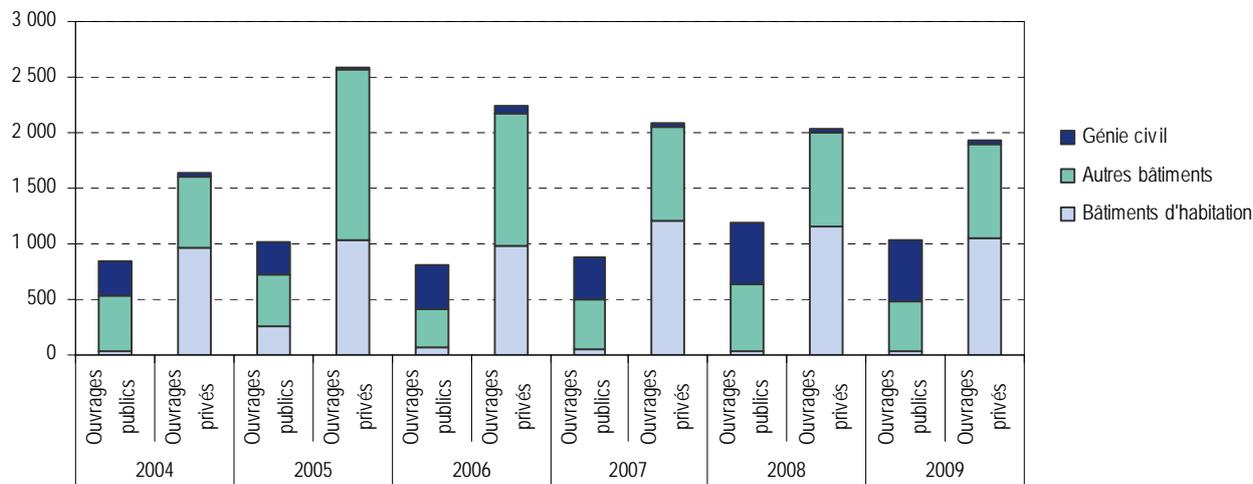
Les dépenses de 2009 consacrées aux *bâtiments* accusent une baisse globale de 9,5 %, les sommes dévolues aux *nouvelles constructions de bâtiments* fléchissent de 11,7 % en un an, et se fixent à 1,238 milliard de francs. Celles relatives aux *transformations et aux travaux d'entretien de bâtiment* diminuent de 7,0 %, et atteignent 1,148 milliard de francs. L'ensemble des dépenses destinées aux *bâtiments* recule quel que soit le maître d'ouvrage considéré, mais de manière plus marquée pour le secteur public que pour le secteur privé (respectivement, – 24,3 % et – 4,8 %). La baisse des dépenses publiques est principalement due à la diminution des sommes destinées aux bâtiments non résidentiels (– 26,0 %), qui avaient fortement augmenté entre 2007 et 2008, alors que la diminution des dépenses du secteur privé porte sur les bâtiments d'habitation (– 9,2 %).

Les montants engagés dans le *génie civil* se maintiennent au niveau relativement élevé observé en 2008 (583 millions de francs en 2009; + 0,3 % en un an). Après avoir presque doublé entre 2007 et 2008, les sommes dédiées aux *nouvelles constructions de génie civil* (infrastructures liées aux transports publics, au traitement des eaux usées, aux aménagements routiers, etc.) continuent de progresser entre 2008 et 2009 (411 millions de francs en 2009; + 1,4 %).

¹ Le taux de réalisation est le rapport entre les dépenses réalisées l'année en cours (t) et celles projetées l'année précédente (t-1) pour la même année (t).

Dépenses de construction réalisées dans le canton de Genève, selon le maître d'ouvrage et la nature des travaux, depuis 2004

Totaux annuels, en million de francs

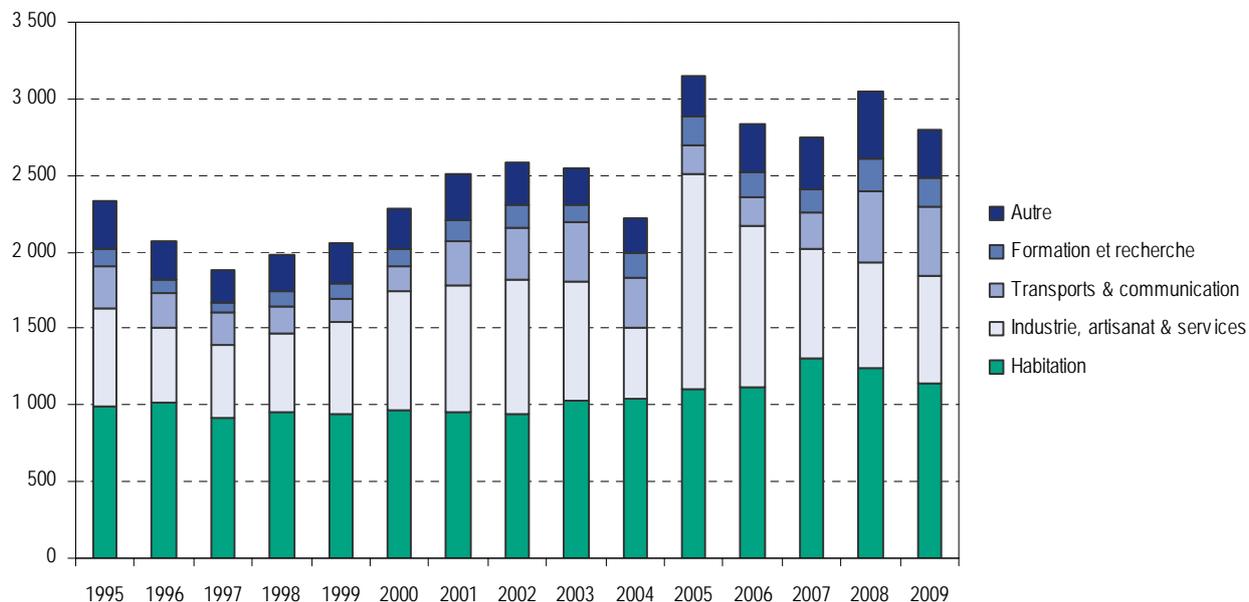


Source : Office fédéral de la statistique (OFS) - Statistique suisse de la construction

Les investissements dans l'habitat (qui ne tiennent pas compte des travaux d'entretien des administrations et des entreprises publiques) reculent de 8,5 % et restent le type d'ouvrage pour lequel les montants engagés sont les plus élevés (1,138 milliard de francs).

Investissements réalisés dans la construction, à Genève, selon de le type d'ouvrage, depuis 1995

Totaux annuels, en million de francs



Source : Office fédéral de la statistique (OFS) - Statistique suisse de la construction

Genève dans l'ensemble de la Suisse

Le canton de Genève occupe le 5^e rang du classement des dépenses de construction en Suisse en 2009. Sa contribution s'élève à 5,4 % des quelque 55 milliards que représentent le total des dépenses enregistrées à l'échelon du pays (+ 2,1 % par rapport à 2008). Genève est devancé par les cantons d'Argovie (6,9 %), de Vaud (7,4 %), de Berne (11,0 %) et, relativement loin devant, par le canton de Zurich (18,3 %).

Méthodologie

Une enquête est lancée annuellement par l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour connaître les travaux de construction, prévus et réalisés, ainsi que les montants des dépenses engagées. L'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) est chargé de sa réalisation dans le canton de Genève. C'est l'enquête la plus large qui soit menée sur l'activité de construction : elle couvre le secteur privé et le secteur public, saisit aussi bien le bâtiment que le génie civil ou la construction routière et porte sur tous les types de travaux (constructions neuves, travaux de transformation, de rénovation et d'entretien). Elle s'attache à mesurer, d'une part, les sommes dépensées pour les travaux exécutés et, d'autre part, les sommes prévues pour l'achèvement de chaque ouvrage, en se fondant sur les estimations fournies par les mandataires ou les propriétaires.

La portée de cette enquête est double :

- conjoncturelle, elle saisit la demande effective et la demande potentielle de construction;
- structurelle, elle fournit des éléments d'analyse sur les activités dans la construction (quels sont les demandeurs ? que construit-on ? quelle part revient aux différentes branches du secteur ? où construit-on ? etc.).

Outre les projets de construction inscrits dans les budgets des collectivités publiques, l'enquête couvre tous les travaux pour lesquels un permis de construire est déposé. A Genève, où la législation concernant la construction est très développée, les travaux d'entretien privés sont inclus dans le champ de l'enquête.

Sont considérées comme *dépenses de construction* celles qui englobent l'ensemble des travaux préparatoires, les frais de l'ouvrage proprement dit, toutes les installations fixes destinées à un usage spécifique de l'ouvrage, les aménagements extérieurs ainsi que tous les travaux de raccordement à l'intérieur des limites de la parcelle et tous les frais de construction annexes (les honoraires d'architectes, les installations sanitaires, de climatisation, de chauffage et autres aménagements en rapport avec la construction). Les *investissements* englobent la totalité des montants engagés par des mandataires privés ou publics, à l'exclusion des sommes dédiées aux travaux d'entretien des administrations et des entreprises publiques.

Pour en savoir plus

Les résultats détaillés sont disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT, à l'adresse suivante :

http://www.ge.ch/statistique/domaines/09/09_04/aperçu.asp

Contact : Carol Daverio (Tél. : +41 22 388 75 58).

Résultats statistiques n° 17, novembre 2010